

# Décès d'un enfant : le vote honteux des députés LREM



Ont-ils du cœur ? Sans doute mais il est affreusement sec... Actuellement la loi prévoit que pour la mort d'un enfant les entreprises doivent accorder 5 jours de congés aux parents endeuillés. Un député d'Agir (Macron-compatible donc) a proposé que ce délai soit allongé à 12 jours. La majorité – les députés LREM – a refusé.

Il n'y a évidemment aucune douleur plus forte que celle de perdre un enfant. Un homme âgé, une femme âgée meurent et c'est d'une infinie tristesse. Un petit garçon, une petite fille meurent, et c'est vécu comme une injustice abominable qui réclame vengeance au ciel.

Quelques jours de congés en plus n'y changeront rien certes : on pleure un enfant perdu toute une vie. Mais le vote des députés LREM a une signification symbolique. Elle est accablante pour les parlementaires macronistes. D'après eux, il s'agissait de ne pas alourdir les charges des entreprises. Des députés ça ? Non des boutiquiers, l'œil rivé sur le tiroir-caisse. Sortis d'un logiciel de start-up, ils ne savent pas, et ne sauront jamais, ce que le mot « cœur » veut dire.

Tout ce qu'ils sont capables de faire, ce sont des écritures comptables : pas question pour eux de céder à la « dictature de l'émotion ». Comme ils n'en ont aucune, il leur sera très facile de ne pas y céder. Le patron du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, a très vite compris le danger qu'il y avait pour lui d'être associé à ces robots sans âme. Et il a réclamé aussitôt

un nouveau vote.

Les députés LREM à quelques exceptions près – des transfuges du PS ou des Républicains – viennent de nulle part. Pour les législatives de 2017, Macron avait besoin de candidats. Il a envoyé les siens à la recherche de chair humaine, même avariée. Et on a ramassé qui voulait bien.

Ces parlementaires ne valent pas grand-chose. Mais ils sont nombreux et surtout très bien-pensants. Les connaissant, nul doute qu'ils vont se raviser. Et qu'ils proposeront un amendement au projet du député d'Agir : réserver les 12 jours de congés aux couples formés de deux pères ou de deux mères...

### **Benoit Rayski**

*PS : Sauve qui peut en macronie ! Tentant de limiter la casse, Macron a demandé aux siens de faire preuve « d'humanisme ». Les députés LREM auraient-ils été inhumains ? Bien sur que non ! En bons soldats obéissants, ils ont demandé à leur patron, Gilles Le Gendre, ce qu'ils devaient faire. Ce dernier a appelé Muriel Penicaud qui lui a dit ce qu'il fallait faire. Et on suppose que in fine, Geoffroy de Bézieux a téléphoné à Macron pour lui dire ce qu'il devait dire...*